



Société Anonyme au capital de 282 965 300,00 Dirhams
Siège social : 38, Bd Ain Ifrane - Lot Alamia - Sidi Moumen - Casablanca
RC : 347 - Casablanca



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2026



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée Générale** ») conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre société « **Société des Boissons du Maroc** » (la « **Société** » ou « **SBM** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité, de ses perspectives d'évolution et pour vous soumettre les états financiers de synthèse de la Société et les états financiers consolidés de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Les commissaires aux comptes de la Société (les « **Commissaires aux Comptes** ») vous donneront dans leurs rapports, toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Il sera également soumis à votre approbation les autres points présentés dans l'ordre du jour, en ce compris ceux relatifs aux mandats de vos Commissaires aux Comptes et de certains de vos administrateurs.

I. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE

A. Contexte économique général

En 2025, l'économie marocaine a confirmé une dynamique de redressement par rapport à l'année 2024. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration de l'activité agricole après une période de sécheresse marquée, ainsi que par la résilience persistante des secteurs non agricoles, notamment le tourisme, l'industrie et les phosphates.

1. Croissance du PIB : Le produit intérieur brut national a enregistré une progression en 2025, avec une croissance estimée entre 3,6 % et 3,8 %. Cette performance s'explique en grande partie par le redressement de la production agricole après la campagne difficile de 2024. Selon les projections du Haut-Commissariat au Plan, la valeur ajoutée agricole a connu un rebond significatif, contribuant positivement à la croissance globale.
2. Agriculture : Après une forte contraction de la production céréalière en 2024, l'année 2025 a été marquée par un retour progressif des rendements, favorisé par de meilleures conditions pluviométriques et par les mesures d'atténuation mises en place. Le secteur agricole a ainsi retrouvé son rôle de moteur de croissance, confirmant une reprise sectorielle notable.
3. Tourisme : Le secteur touristique a atteint des niveaux records en 2025, avec près de 19,8 millions de visiteurs et des recettes touristiques estimées à environ 124 milliards de dirhams. Cette performance traduit la diversification de l'offre touristique nationale, le renforcement de la connectivité aérienne et l'attractivité croissante de la destination Maroc.
4. Énergies renouvelables : Le Maroc a poursuivi le déploiement de sa stratégie énergétique axée sur les énergies renouvelables. Les grands projets structurants demeurent au cœur du mix énergétique national, tandis que les investissements dans l'hydrogène vert se poursuivent afin d'anticiper les transformations énergétiques et industrielles à venir. Ces orientations soutiennent la trajectoire de développement durable du Royaume.
5. Inflation et pouvoir d'achat : Après les tensions inflationnistes observées en 2023 et 2024, l'inflation s'est progressivement stabilisée en 2025. Les politiques monétaires et budgétaires ont contribué à contenir la hausse des prix, tandis que des mesures ciblées ont été maintenues afin de soutenir le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables.
6. Finances publiques : La trajectoire de consolidation budgétaire s'est poursuivie en 2025. Le déficit budgétaire est resté maîtrisé et les projections macro-fiscales indiquent une stabilisation progressive du niveau d'endettement public. Cette évolution est soutenue par la reprise économique et par la poursuite des réformes structurelles.
7. Réformes fiscales (TIC et IS) : Les réformes fiscales mises en œuvre en 2024 ont continué de produire leurs effets en 2025, notamment à travers les ajustements des niveaux de Taxe Intérieure de Consommation (TIC) et l'évolution du taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS) pour certaines tranches. Ces mesures visent à renforcer les recettes publiques tout en préservant l'attractivité de l'investissement. Les autorités ont par ailleurs annoncé la poursuite d'ajustements progressifs à l'horizon 2026.

B. Indicateurs macroéconomiques

Sur le plan des prix, la dynamique inflationniste s'est nettement atténuée en 2025, après les tensions observées durant la période 2023–2024. Les autorités monétaires et budgétaires ont maintenu une posture prudente et ont poursuivi la mise en œuvre de mesures ciblées visant à préserver le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables.

Les équilibres budgétaires ont également enregistré une amélioration. La trajectoire de consolidation des finances publiques s'est poursuivie au cours de l'année 2025, avec un déficit public en recul par rapport aux niveaux des années précédentes et une diminution du ratio de la dette publique rapportée au PIB. Cette évolution résulte d'une combinaison de hausse des recettes fiscales et d'une maîtrise relative des dépenses publiques. Selon les estimations et publications disponibles pour l'exercice 2025, le déficit budgétaire global s'est établi autour de 3,5 % du PIB, tandis que le ratio dette publique/PIB a poursuivi sa tendance à la baisse pour s'établir aux alentours de 67 % à 67,5 % du PIB.

C. Réformes fiscales

En matière fiscale, la politique du Maroc s'inscrit dans la continuité des mesures adoptées en 2024. La Taxe Intérieure de Consommation (TIC) applicable aux boissons alcoolisées, relevée au 1er janvier 2024 (environ 1 555 DH/HL pour la bière et 1 150 DH/HL pour le vin), a été maintenue en 2025. Par ailleurs, la réforme de l'Impôt sur les Sociétés (IS) se poursuit conformément au calendrier annoncé, avec l'application d'un taux d'environ 34 % pour les entreprises réalisant un bénéfice net fiscal supérieur ou égal à 100 millions de dirhams, dans la perspective d'atteindre progressivement un taux cible de 35 % à l'horizon 2026.

II. ACTIVITE COMMERCIALE DU GROUPE

A titre préliminaire, il convient de préciser que le Groupe des Boissons du Maroc (le « **Groupe** ») consiste en la Société ainsi que ses filiales : Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (« **SVCM** »), La Clé des Champs (« **CDC** »), MAROPAC, ASAO S.A.R.L. (« **ASAO** ») et Cépages Marocains Réunis (« **CMAR** »).

A. Performance commerciale de la SBM

Dans ce contexte économique, les différentes activités de la Société ont enregistré les évolutions suivantes :

- ❖ **Activité Bières** : Les volumes de ventes ont progressé de 8 % par rapport à 2024 (hors export). Cette performance est principalement portée par la marque FS Gold (+142 529 HL), ainsi que par Stork (+12 022 HL), Bavaroise (+3 796 HL) et Casablanca (+3 363 HL).
- ❖ **Activité Vin** : Les volumes de ventes (hors réseau Nicolas) ont reculé de 14 %, passant de 46 632 HL en 2024 à 40 187 HL en 2025. Les exportations de vins marocains ont enregistré une baisse de 29 %. Le marché domestique est demeuré relativement stable, avec une progression de 9 % des volumes de vins importés, soit +425 HL.
- ❖ **Activité Huile d'Olive** : Les ventes d'huile d'olive ont atteint 4 131 HL en 2025, en recul d'environ 4 101 HL (-50 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique

principalement par la faible disponibilité de la production locale, ainsi que par une pression concurrentielle accrue sur les prix de l'huile d'olive sur le marché national, liée aux importations.

- ❖ **Réseau Nicolas** : L'enseigne a poursuivi son développement avec l'ouverture de deux nouveaux points de vente en 2025, situés à Casablanca et Tanger. Ces ouvertures s'ajoutent aux implantations réalisées en 2024 à Essaouira, Bouskoura et Marrakech (trois magasins). Cette stratégie vise à renforcer la présence du réseau Nicolas sur l'ensemble du territoire national et à répondre à une demande croissante pour des produits premium.
- ❖ **Innovations** : En juin 2025, une nouvelle catégorie de produits ALCOMIX a été lancée sur le marché marocain, marquant une première dans le paysage des boissons alcoolisées du pays. Ces références constituent la première phase de déploiement de cette catégorie et permettent de tester l'attractivité de ce segment auprès des consommateurs. Cette innovation s'inscrit dans une stratégie de diversification du portefeuille produits et d'adaptation aux nouvelles tendances de consommation, notamment auprès d'une clientèle plus jeune et en quête de nouvelles expériences.

L'année 2025 a également été marquée par le lancement de la bière Carlsberg, brassée sous licence, dans les formats bouteille 25 cl, canette 33 cl et canette 50 cl. Par ailleurs, Kronenbourg 1664, autre bière premium du groupe Carlsberg désormais distribuée par la SBM, a été introduite sur le marché marocain en juillet 2025, dans les formats bouteille 25 cl et canette 50 cl.

Investissements et durabilité

Au cours de l'année 2025, la Société (SBM) a poursuivi ses investissements destinés à la modernisation de ses infrastructures industrielles. Parmi les principales réalisations figurent l'acquisition de nouveaux équipements, notamment un déchlorure et une chaudière, le renouvellement du parc d'emballages, ainsi que le renforcement du parc de matériel de froid (réfrigérateurs). Par ailleurs, la Société a engagé un projet d'adaptation de la ligne d'embouteillage dans le cadre du déploiement du projet Carlsberg.

C. Effectifs

L'effectif du Groupe, personnels Intérimaires compris, à fin 2025, est de 958 personnes versus 989 en 2024.

D. Résultats financiers

Dans ce contexte, le Groupe des Boissons du Maroc a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3 080 MDH au titre de l'exercice 2025, en progression de 7,6 % par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 218 MDH.

Le résultat d'exploitation consolidé s'établit à 524 MDH, en hausse de 110 MDH par rapport à l'exercice 2024.

Le résultat net consolidé part du Groupe ressort à 343,3 MDH, en augmentation de 128 MDH par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, il convient de noter qu'au cours de l'année 2025, SBM a fait l'objet d'un contrôle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) portant sur la période 2020–2023. À l'issue de ce contrôle, un protocole d'accord a été conclu avec la CNSS, prévoyant un règlement global et définitif d'un montant de 10,3 MDH.

III. RESULTAT ET SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

A. Tableau des filiales et titres de participations

Société	Capital Social (MDH)	Nombre de titres détenus par SBM	Taux de participation	Valeurs nettes au 31/12/2025 (MDH)
SVCM	117 354	762 874	65%	171 412
CDC	18 000	89 997	50%	10 000
MAROPAC	5 500	55 000	100%	4 715
ASAO	200	2 000	100%	0
CMAR	77 771	777 714	100%	197 200
TOTAL	218 825			383 326

B. Résultats financiers consolidés

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	2024	Evolution en %	2025
Chiffre d'affaires HTVA	2 862,6	7,6%	3 080,0
Résultat d'exploitation	414,0	26,5%	523,7
Taux de marge opérationnelle	14,5%	2,5pts	17,0%
Résultat financier	8,1	n.s.	0,4
Résultat non courant	-61,6	n.s.	17,8
Résultat net	216,3	56,8%	339,1

En 2025, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'établit en hausse de 7,6 %, soit +217,4 MDH, soutenu principalement par la dynamique de l'activité bière.

La croissance de l'activité bière constitue le principal moteur de cette progression, avec une augmentation du chiffre d'affaires de 11 % (+266,7 MDH), portée par la hausse des volumes commercialisés et la bonne performance des marques stratégiques du portefeuille.

La croissance du réseau Nicolas contribue à hauteur de +18,8 MDH, soit +12,8 % par rapport à 2024. Par ailleurs, la marque de boissons gazeuses La Cigogne poursuit sa montée en puissance, avec un chiffre d'affaires en progression de 34 % (+2,8 MDH).

Cette dynamique est toutefois partiellement atténuée par la baisse du chiffre d'affaires (i) de l'activité huile d'olive, en recul de 48,2 MDH, dans un contexte marqué par des conditions climatiques défavorables ayant affecté la production, et (ii) de l'activité vins qui affiche aussi une régression de -1% (-1,8 MDH) principalement liée au recul des ventes en export de 6 477 hectolitres (-29 % vs 2024).

Résultat opérationnel

Le résultat d'exploitation s'établit à 523,7 MDH en 2025, contre 414,0 MDH en 2024, soit une progression de 109,7 MDH.

Cette amélioration s'explique principalement par la hausse de la marge brute (+118 MDH), tirée par la performance de l'activité bière, dont la contribution augmente de 133 MDH sous l'effet de la progression des volumes de ventes (+63,1 KHL).

Les activités boissons gazeuses et Nicolas contribuent également à cette amélioration, avec une augmentation respective de 2,8 MDH de leur marge brute.

Dans le même temps, les frais de personnel progressent de 8,9 MDH, pour atteindre 190 MDH, sous l'effet de la revalorisation salariale annuelle, de l'évolution du SMIG (+5 %) et du développement des activités commerciales.

Les dotations nettes aux provisions d'exploitation enregistrent par ailleurs une augmentation de 15 MDH, liée principalement aux provisions constituées sur les créances clients et les stocks, ainsi qu'aux ajustements sur l'activité huile d'olive.

Résultat financier et éléments non courants

Le résultat financier recule de 7,7 MDH, principalement en raison :

- de l'absence en 2025 de la reprise sur provision des titres de participation SVCM, enregistrée en 2024 pour 24,6 MDH ;
- de la baisse des plus-values sur placements de trésorerie (-10 MDH) ;
- ainsi que de pertes de change de 2,5 MDH.

Le résultat non courant s'établit à 17,8 MDH, intégrant notamment :

- la cession de logements de vacances (14 MDH) ;
- la reprise liée à l'apurement du fonds de consignation (74,3 MDH) ;
- l'apurement de comptes FNP (47 MDH) ;
- compensés par plusieurs charges exceptionnelles, notamment :
 - la destruction de stocks liés à l'activité Heineken (16 MDH),
 - l'apurement de créances clients (-26 MDH),
 - l'ajustement du fonds de consignation (-28 MDH),
 - ainsi que l'impact du contrôle CNSS (-10,8 MDH).

Résultat net

À la clôture de l'exercice 2025, le résultat net consolidé s'établit à 339,1 MDH, en hausse de 122,8 MDH par rapport à l'exercice précédent.

Cette performance résulte principalement de la progression des volumes de ventes (+69,6 KHL), ayant généré 311,2 MDH de chiffre d'affaires additionnel.

Le résultat net part du Groupe suit la même dynamique et s'établit à 343,3 MDH, contre 215,3 MDH en 2025, traduisant l'amélioration de la performance opérationnelle et la solidité des fondamentaux économiques du Groupe.

C. Situation financière du Groupe

Les principaux indicateurs de la situation financière du Groupe se présentent comme suit :

(Valeurs en MDH)

	31/12/2024	Evolution	31/12/2025
Capitaux propres consolidés	1 540,9	3,7%	1597,0
Fonds de roulement	856,3	13%	969,2
Besoins en fonds de roulement	254,1	48%	375,4
Trésorerie nette	602,2	-1,4%	593,8

D. Etats des autres valeurs mobilières détenues en portefeuille

La décomposition des valeurs mobilières de placements se présente comme suit :

(Valeurs en MDH)

Société	SICAV	Dépôts à termes
SBM	536	-
SVCM	32	-
LA CLE DES CHAMPS	7	-
MAROPAC	-	-
ASAO	-	-
CMAR	-	-
TOTAL GBM	575	-

E. Activités des filiales

Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (SVCM)

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	2024	Evolution en %	2025
Chiffre d'affaires HTVA	186,8	-32%	127,4
Résultat d'exploitation	37,8	-74%	9,7
Taux de marge opérationnelle	20,2%	-12,6 pts	7,6%
Résultat financier	-0,4	> 100%	0,8
Résultat non Courant	-0,7	n.s.	-0,2
Impôts sur les Résultats	7,8	-66%	2,6
Résultat Net	24,7	-69%	7,7

La production de vin a progressé de 20 % en 2025, pour s'établir à 24 060 HL, contre 20 094 HL en 2024. Cette évolution traduit une amélioration des rendements et des volumes disponibles pour la campagne 2025.

Les ventes totales de vins se sont élevées à 34 640 HL en 2025, contre 41 680 HL en 2024, soit une baisse de 7 040 HL (-17 %). Ce recul s'explique principalement par la diminution des volumes exportés, qui ont enregistré une contraction de 6 477 HL (-29 % par rapport à 2024).

Par ailleurs, la production oléicole a fortement diminué, atteignant 2 858 HL en 2025, contre 7 126 HL en 2024, soit une baisse de 60 %. Cette contraction constitue le principal facteur structurel ayant pesé sur l'offre d'huile d'olive au cours de l'exercice.

Les ventes d'huile d'olive ont ainsi atteint 4 131 HL en 2025, en retrait de 4 101 HL (-50 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la faible disponibilité de la production locale, combinée à une pression concurrentielle accrue sur les prix du marché national, notamment liée aux importations en provenance de Tunisie.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de la SVCM s'est établi à 127,4 MDH en 2025, contre 186,8 MDH en 2024, soit une diminution de 59,4 MDH (-31,8 %). Cette évolution résulte principalement :

- de la baisse du chiffre d'affaires de l'activité vin pour 11,4 MDH, résultant d'un effet prix favorable de 2 MDH, compensé par un effet volume négatif de 13,4 MDH ;
- de la baisse du chiffre d'affaires de l'activité huile d'olive pour 48,1 MDH, liée à un effet prix défavorable de 17,7 MDH et à un effet volume négatif de 30,4 MDH.

Le résultat d'exploitation s'établit à 9,7 MDH en 2025, contre 37,8 MDH en 2024, soit une diminution de 28,1 MDH (-74 %), principalement imputable à la contraction du chiffre d'affaires et à la baisse des volumes commercialisés.

Le résultat financier ressort à 0,8 MDH, contre -0,4 MDH en 2024, soit une amélioration de 1,2 MDH, portée notamment par un effet de change favorable de 0,9 MDH ainsi que par la performance positive des placements en SICAV (+0,3 MDH).

Le résultat non courant s'établit à -0,2 MDH, contre -0,7 MDH en 2024, cette amélioration s'expliquant principalement par la reprise d'une provision liée à un contentieux douanier pour un montant de 0,3 MDH. Compte tenu de ces éléments, le résultat net de la SVCM s'établit à 7,7 MDH en 2025, contre 24,7 MDH en 2024, soit une diminution de 17 MDH (-69 %).

Le montant des investissements réalisés au titre de l'exercice 2025, s'élève à 0,6 MDH.

Cépages Marocains Réunis (CMAR)

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	2024	Evolution en %	2025
Chiffre d'affaires HTVA	50,3	-41,4%	29,5
Résultat d'exploitation	-4,8	64,9%	-7,9
Taux de marge opérationnelle	-9,5%	-17,2 pts	-26,7%
Résultat financier	5,1	38,0%	7,0
Résultat non courant	2,1	-41,0%	1,2
Résultat net	2,2	-90,9%	0,2

La production de raisin a reculé de 23 % en 2025, pour s'établir à 10 885 quintaux, contre 14 114 quintaux en 2024. Sur la même période, le prix de vente du raisin a progressé de 50 DH par quintal.

La production d'olives a également diminué de manière significative, atteignant 23 049 quintaux en 2025, contre 35 030 quintaux en 2024, soit une baisse de 34 %. Par ailleurs, le prix de vente des olives a enregistré un recul de 19 % sur la période.

Pour la campagne 2024, le raisin a été cédé à 700 DH par quintal, tandis que les olives ont été vendues à 950 DH par quintal.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires hors TVA s'est établi à 29,5 MDH en 2025, contre 50,3 MDH en 2024, soit une diminution de 20,8 MDH (-41,3 %). Cette évolution se décompose comme suit :

- Une baisse du chiffre d'affaires de l'activité raisins de 1,5 MDH, résultant d'un effet volume négatif de 2 MDH, partiellement compensé par un effet prix favorable de 0,5 MDH ;
- Une baisse du chiffre d'affaires de l'activité olive de 19,2 MDH, expliquée par un effet volume négatif de 14,1 MDH et un effet prix défavorable de 5,1 MDH.

Le résultat d'exploitation ressort à -7,9 MDH en 2025, contre -4,8 MDH en 2024, reflétant l'impact de la contraction du chiffre d'affaires et de la baisse des volumes agricoles.

Le résultat financier s'établit à 7,0 MDH, contre 5,1 MDH en 2024, soit une amélioration de 1,9 MDH. Cette évolution s'explique principalement par les dividendes distribués par la filiale SVCN à hauteur de 8,2 MDH, partiellement compensés par la diminution des produits financiers liée au remboursement de la première échéance de l'emprunt contracté auprès de SBM.

Le résultat non courant s'établit à 1,2 MDH. Il convient de rappeler qu'en 2024, ce poste avait bénéficié de la reprise d'une provision pour charges de restructuration constituée en 2023 pour un montant de 5 MDH, ainsi que de la reprise de dettes commerciales prescrites pour 0,5 MDH, expliquant ainsi l'évolution observée.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de la CMAR s'établit à 0,2 MDH en 2025, contre 2,2 MDH en 2024, soit une diminution significative de la rentabilité sur l'exercice.

Le montant des investissements réalisés en 2025 s'élève à 1,4 MDH, principalement consacré à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures agricoles.

La Clé des Champs (CDC)

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	2024	Evolution en %	2025
Chiffre d'affaires HTVA	145,8	12,8%	164,6
Résultat d'exploitation	2,6	<-100%	-3,9
Taux de marge opérationnelle	1,7%	-4,1pts	-2,3%
Résultat financier	-0,01	<-100%	-0,7
Résultat non courant	2,2	>100%	-5,0
Résultat net	3,3	<-100%	-10,0

Le chiffre d'affaires hors TVA de la CDC s'est établi à 164,6 MDH en 2025, contre 145,8 MDH en 2024, soit une progression de 18,8 MDH (+12,8 %).

L'exercice 2025 a été marqué par la poursuite du développement du réseau NICOLAS au Maroc, avec l'ouverture de deux nouveaux magasins à Casablanca et Tanger, portant ainsi le nombre total de points de vente à 22.

Le résultat d'exploitation ressort à -3,9 MDH en 2025, contre +2,6 MDH en 2024, soit une dégradation de 6,5 MDH. Cette évolution s'explique principalement par l'impact des ouvertures de nouveaux magasins et par l'augmentation des charges fixes associées au développement du réseau, qui ont progressé de 8,1 MDH, notamment au titre des loyers, charges de personnel, taxes, dépenses publicitaires et amortissements.

Le résultat financier s'établit à -0,74 MDH, contre -0,01 MDH en 2024, reflétant principalement l'augmentation des charges financières liées au financement du développement de l'activité.

Le résultat non courant ressort à -5,0 MDH en 2025, contre +2,2 MDH en 2024. Cette évolution s'explique notamment par l'impact d'un contrôle fiscal intervenu au cours de l'exercice 2025, ayant généré une charge de 2,9 MDH.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de la CDC s'établit à -10,0 MDH en 2025, contre +3,3 MDH en 2024, traduisant l'impact des investissements engagés pour le développement du réseau de distribution.

❖ MAROPAC :

MAROPAC est en arrêt d'activité. Le résultat net, réalisé au terme de l'exercice 2025, est de 41 KDH.

❖ ASAO :

ASAO est en arrêt d'activité. Son résultat net, réalisé au terme de l'exercice 2025, est de -14 KDH.

IV. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE SBM

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les états financiers de synthèse tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net d'un montant de 374 704 368,75 DH.

La réserve légale étant au plafond, nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comme suit :

- Bénéfice net	374 704 368,75 DH
- Report à nouveau des exercices précédents	140 191 006,05 DH
- Bénéfice distribuable	514 895 374,80 DH
- Distribution d'un dividende de	359 365 931,00 DH
- Affectation au report à nouveau	155 529 443,80 DH

Si vous approuver ce projet d'affectation, il sera distribué à chacune des 2 829 653 actions composant le capital social de la Société, un dividende global brut de 359 365 931,00 DH soit 127 DH par action, décomposé comme suit :

- 107 DH à titre de dividende ordinaire ;
- 20 DH à titre de dividende exceptionnel.

Le paiement sera effectué à partir du 18 juin 2026 et sera domicilié auprès de la Société Générale.

En conséquence de ces propositions le poste Report à nouveau sera ramené de 140.191.006,05 DH à 155 529 443,80 DH

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver les états de synthèses consolidés tel qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net global de 339 114 KDH et un bénéfice net part du Groupe d'un montant de 343 357 KDH.

Nous vous suggérons, par ailleurs, d'allouer au Conseil d'Administration, en rémunération de l'activité de ses membres, à titre de jetons de présence, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, un montant brut annuel de 5 200 000,00 DH. Cette somme sera répartie librement entre les membres du Conseil d'Administration.

V. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

	Montant des fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2023	246 293 533,80	45 409 693,38	127 710 471,11	17 251 036,76	5 695 466,18	50 226 866,37
31/12/2024	293 637 689,50	194 321 489,69	4 000 070,30	1 371 543,90	86 135,16	93 858 450,45
31/12/2025	237 053 695,89	176 580 017,59	4 180 760,34	136 145,26	2 676 762,16	53 480 010,54

VI. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

M. Michel PALU : Président du Conseil d'Administration – SBM

Mandats :

- Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
- La Clé des Champs – CDC ;
- Cépages Marocains Réunis – CMAR ;
- Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ;
- MAROPAC ;
- Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;

M. Jean-Claude PALU : Administrateur – SBM

Mandats :

- Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
- La Clé des Champs – CDC ;
- Cépages Marocains Réunis – CMAR ;
- Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ;
- MAROPAC ;
- Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;

M. Gregory CLERC : Administrateur – SBM

Mandats :

- Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
- La Clé des Champs – CDC (représentant permanent SBM) ;

M. Guy DE CLERCQ : Administrateur – SBM

Mandats :

- Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
- La Clé des Champs – CDC ;

Mme Laurence DEQUATRE : Administrateur – SBM

Mandats : Aucun autre mandat au Maroc.

M. Mohammed Reza NOURI ESFANDIARI : Administrateur – SBM

Mandats : Aucun autre mandat au Maroc.

Société : MAROCAINE D'INVESTISSEMENTS ET DE SERVICES (MDI),

Représentée par M. Fabrice BONATTI :

Mandats de M. Fabrice BONATTI : Directeur Général – SBM

- Cépages Marocains Réunis – CMAR (représentant permanent SBM) ;
- Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCMM (représentant permanent SBM) ;
- MAROPAC (représentant permanent SBM) ;
- Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM (Président Directeur Général) ;

Mandats de MDI : Aucun autre mandat au Maroc.

Société : CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE (CIMR),

Représentée par M. Hassan BOULAKNADAL :

Mandats de M. Hassan BOULAKNADAL :

- AJIAL ;
- AKILAM ;
- ALHIF ;
- AUTO HALL ;
- CIMR ;
- CIMR ATTADAMOUN ;
- CIMR FONCIA ;
- CIMR IDDIKHAR ;
- CIMR PREVOYANCE ;
- CIMR TRESO PLUS ;
- Compagnie Minière de Touissit ;
- COSUMAR ;
- CIH ;
- Génération Performance ;
- H Partners ;
- LARBEL ;
- Lesieur Cristal ;
- RAMICAL ;
- A6 Immobilier (représentant permanent CIMR) ;
- AFMA (représentant permanent CIMR) ;
- AJIAL ((représentant permanent CIMR) ;
- Al Mada Holding (représentant permanent CIMR) ;
- Al Mada Venture CAP (représentant permanent CIMR) ;
- Am Invest Morocco (représentant permanent CIMR) ;

- Banque Populaire (représentant permanent CIMR) ;
- CDV PATRIMOINE (représentant permanent CIMR) ;
- CDV PROMOTION (représentant permanent CIMR) ;
- CENTURIS (représentant permanent CIMR) ;
- CFG BANK (représentant permanent CIMR) ;
- CHENE CAPITAL (représentant permanent CIMR) ;
- CIMR ATTADAMOUN (représentant permanent CIMR) ;
- CIMR IDDIKHAR (représentant permanent CIMR) ;
- CIMR Immo Premium (représentant permanent CIMR) ;
- CIMR Invest'immo (représentant permanent CIMR) ;
- CIMR PATRIMOINE (représentant permanent CIMR) ;
- CIMR PREVOYANCE (représentant permanent CIMR) ;
- CIMR TRESO PLUS (représentant permanent CIMR) ;
- EQDOM (représentant permanent CIMR) ;
- Lafarge Holcim Maroc (représentant permanent CIMR) ;
- M'Office (représentant permanent CIMR) ;
- NEJMA (représentant permanent CIMR) ;
- OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE (représentant permanent CIMR) ;
- OPCI EDUCAPITAL (représentant permanent CIMR) ;
- PASTEUR (représentant permanent CIMR) ;
- RANILA (représentant permanent CIMR) ;
- RISMA (représentant permanent CIMR) ;
- SAPINO (représentant permanent CIMR) ;
- Société de Sel de Mohammedia (représentant permanent CIMR) ;
- SOMED (représentant permanent CIMR) ;

Mandats de la CIMR :

- A6 Immobilier ;
- AFMA ;
- AJIAL ;
- Akwa Africa ;
- Al Mada Holding ;
- Al Mada Venture CAP ;
- Am Invest Morocco ;
- Banque Populaire ;
- CDV PATRIMOINE ;
- CDV PROMOTION ;
- CENTURIS ;
- CFG BANK ;
- CHENE CAPITAL ;
- Ciments du Maroc ;
- CIMR ATTADAMOUN ;

- CIMR IDDIKHAR ;
- CIMR Immo Premium ;
- CIMR Invest'immo ;
- CIMR PATRIMOINE ;
- CIMR PREVOYANCE ;
- CIMR TRESO PLUS ;
- Compagnie Minière de Touissit ;
- COSUMAR ;
- EQDOM ;
- Génération Performance ;
- IMC ;
- IMMORENTE ;
- Jorf Fertilizers Company V ;
- Lafarge Holcim Maroc ;
- Lesieur Cristal ;
- M'Office ;
- NEJMA ;
- OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE ;
- OPCI EDUCAPITAL ;
- PASTEUR ;
- RAMICAL ;
- RANILA ;
- RISMA ;
- SAPINO ;
- Société de Sel de Mohammedia ;
- SOMED ;
- SONASID ;
- Tanger Med Zone.

Mme. Dayae OUDGHIRI KAOUACH : Administrateur indépendant – SBM

Mandats :

- ADM ;
- ARADEI CAPITAL ;
- CIH ;
- HIA ;
- MUTANDIS ;
- OPCI Secur Rendement PFI-RFA ;
- SGTM ;
- SONASID ;
- Xlinks Morocco.

Mme. Nawal EL AIDAOU : Administrateur indépendant

Mandats :

- RAJA SA

VII. EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LE 31 DECEMBRE 2025 ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

VIII. PREVISIONS POUR L'EXERCICE 2026

Sur le plan international, les tensions géopolitiques en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique centrale devraient continuer à peser sur les chaînes d'approvisionnement, entraînant des pressions haussières sur les coûts des matières premières et du transport. Ces contraintes externes pourraient se répercuter sur les coûts de production et, indirectement, sur les prix à la consommation ainsi que sur les marges des entreprises.

Au niveau national, les tendances macroéconomiques observées en 2025 constituent un point d'appui pour 2026. La reprise attendue de la valeur ajoutée du secteur primaire pourrait soutenir la croissance, sous réserve d'un retour à des conditions pluviométriques plus favorables. Dans ce contexte, la performance économique du Royaume demeurera étroitement liée à l'évolution des conditions climatiques ainsi qu'aux dynamiques des marchés internationaux.

Face à cet environnement, la Société privilégiera une stratégie à la fois prudente et proactive, fondée sur le renforcement de la gestion des risques d'approvisionnement, l'optimisation des coûts logistiques, l'adaptation des politiques commerciales et le renforcement de la flexibilité opérationnelle, afin de préserver sa compétitivité et sa rentabilité au cours de l'exercice 2026.

Opportunités liées à la Coupe du Monde 2026

Cet événement sportif d'envergure mondiale représente une opportunité commerciale pour la Société. L'engouement international et la mobilisation des supporters devraient générer une demande accrue en boissons, susceptible d'être valorisée à travers des actions ciblées telles que des campagnes promotionnelles, des offres spéciales ou encore des partenariats avec les lieux de diffusion.

Ces initiatives visent à renforcer la notoriété des marques du Groupe, à soutenir les volumes de ventes durant la période événementielle et à consolider la performance commerciale.

Développement du réseau CDC

En 2026, la CDC poursuivra le développement de son réseau national à travers l'ouverture de nouveaux points de vente au Maroc. Cette stratégie d'expansion vise à renforcer la couverture territoriale du réseau, à répondre à la demande croissante pour des produits premium et à capter de nouveaux segments de clientèle.

Ces nouvelles implantations contribueront à consolider le positionnement de l'enseigne Nicolas comme une référence sur le marché des vins et spiritueux au Maroc.

Innovation et optimisation opérationnelle

La Société réaffirme son engagement en matière d'innovation et prévoit le lancement de nouveaux produits et de nouveaux formats afin de répondre à l'évolution des attentes des consommateurs et de renforcer son avantage concurrentiel.

Parallèlement, des plans d'optimisation des processus internes seront déployés afin d'accroître la productivité, d'améliorer la qualité opérationnelle et de maîtriser les coûts. L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une démarche visant à offrir une expérience client optimale tout en consolidant le leadership de la Société sur le marché des boissons dans le Royaume.

IX. INFORMATIONS DIVERSES

A. PERFORMANCES INDUSTRIELLES

1. Activité brassicole

Chiffres clés

SBM USINE TIT MELLIL	2024	2025	Evolution
Volume brassé en HL	587 682	658 867	12%
Volume embouteillé en HL	804 598	861 645	7%

L'exercice 2025 se caractérise par une progression significative de l'activité industrielle par rapport à 2024. Le volume brassé a atteint 658 867 HL, en hausse de 12 %, tandis que le volume embouteillé s'est établi à 861 645 HL, enregistrant une progression de 7 %.

Cette évolution positive s'explique principalement par une demande soutenue du marché, qui s'est traduite par une augmentation des besoins commerciaux. Grâce à une coordination efficace entre les différents départements de la Direction Industrielle, l'usine a pu honorer l'ensemble de ses engagements vis-à-vis du marché.

La production a été pilotée selon une approche flexible et dynamique, alignant les programmes de soutirage et la planification industrielle sur les volumes effectivement écoulés. Cette flexibilité opérationnelle a permis d'assurer une disponibilité optimale des produits, tout en optimisant l'utilisation des capacités industrielles et la gestion globale des ressources.

Faits marquants

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre de projets structurants visant à maintenir et renforcer la performance industrielle du site. Ces initiatives ont permis de répondre à des enjeux opérationnels majeurs tout en consolidant les fondamentaux nécessaires à une croissance durable, à une excellence opérationnelle renforcée et à un positionnement industriel compétitif.

Les principaux faits marquants s'articulent autour des axes suivants :

Amélioration des process de fabrication et de qualité

Des projets de modernisation des processus industriels ont été déployés afin d'améliorer l'efficacité des équipements et de renforcer la qualité des produits. Ces actions s'inscrivent dans une logique de partage d'expérience avec le Groupe, permettant l'adoption de bonnes pratiques et le maintien d'un haut niveau de compétitivité.

Parmi les principales réalisations :

- ✓ L'installation d'un désurchauffeur, ayant un impact direct sur la préservation de la qualité de la bière sur le marché ;
- ✓ La modernisation et l'automatisation des activités de production et de laboratoire, à travers l'acquisition de nouveaux équipements contribuant à fiabiliser les contrôles et à améliorer la performance globale du système qualité et du pilotage des processus industriels.

Efficacité énergétique

Conformément à la stratégie de réduction des coûts énergétiques et de diminution de l'empreinte environnementale, la Direction Industrielle poursuit activement ses engagements en matière de préservation des ressources naturelles.

Plusieurs initiatives majeures ont été concrétisées en 2025 :

La Station de Traitement des Eaux Usées (STEP), mise en service au second semestre de l'année précédente, a enregistré une amélioration significative de son taux de traitement, passé de 24 % à 73 %. Ce dispositif vise à répondre aux exigences légales et réglementaires tout en renforçant l'engagement de l'usine en tant qu'acteur industriel responsable sur les plans environnemental et sociétal.

Par ailleurs, l'installation d'une chaudière équipée d'un économiseur à haut rendement énergétique a permis de réduire la consommation de fuel et d'améliorer significativement la performance énergétique globale du site.

Excellence opérationnelle

L'amélioration continue des taux de rendement des installations a permis d'accroître la productivité et d'optimiser l'utilisation des ressources industrielles, contribuant ainsi à la performance globale des lignes de production.

Ces résultats reposent notamment sur :

- L'adoption de méthodes de management industriel telles que le Lean Management et les rituels Top 15 ;
- La modernisation et la fiabilisation des équipements industriels ;
- L'optimisation des processus de production grâce à des analyses approfondies des flux, favorisant une meilleure synchronisation des opérations et la réduction des pertes et des temps d'arrêt ;
- La mise en place d'un pilotage régulier de la performance à travers des tableaux de bord et des comités de suivi ;
- Le renforcement de la maintenance préventive, notamment via les révisions annuelles des installations ;
- La formation continue des équipes, assurée en interne et avec le soutien du Groupe, afin de renforcer les compétences techniques des opérateurs et techniciens.

Veille technologique

Afin de garantir la compétitivité et d'anticiper les évolutions du marché, la Direction Industrielle maintient une veille technologique active, en étroite collaboration avec les directions Commerciale et Marketing.

Cette démarche permet d'accompagner les innovations produites et d'adapter rapidement les capacités industrielles aux nouvelles attentes du marché.

En 2025, plusieurs initiatives ont marqué cette dynamique :

- Le lancement de la marque Carlsberg ;
- Le lancement de la gamme Alco mix ;
- Des projets d'élargissement de la gamme Soft Drinks, soutenus par des études de sourcing et des actions de veille menées en collaboration avec le Groupe.

KPIs industriels

	2024	2025	Objectif
Rendement des lignes de production	55%	64%	61%
Ratio électricité à l'hl	11,49	11,50	11,50
Part du photovoltaïque dans le mix énergétique	13%	12%	15%
Ratio eau à l'hl	4,31	4,20	4,20
Ratio vapeur à l'hl	1,06	1,03	1,10
Traitement eau STEP	24%	73%	80%
Freinte Process	5,88%	4,85%	5%

Taux de rendement des lignes de production

En 2025, le Taux de Rendement Global (TRG) s'est établi à 64 %, contre 55 % en 2024, soit une amélioration significative de 9 points. Cette progression traduit un renforcement notable de la performance opérationnelle des lignes de production.

Cette évolution positive résulte principalement de la réduction des temps d'arrêt, rendue possible grâce aux efforts conjoints des départements Conditionnement et Maintenance, notamment à travers le renforcement des actions de maintenance préventive.

Elle s'explique également par une rationalisation accrue des formats, une diminution du nombre de changements de production et une planification orientée vers des séries de production plus longues, pratique adoptée depuis l'exercice précédent et qui continue de produire des effets positifs et durables sur l'efficacité des lignes.

Cette approche a permis de réduire significativement les phases de réglage et de transition, limitant ainsi les pertes de disponibilité et améliorant durablement l'efficacité globale des installations.

Par ailleurs, des choix industriels ciblés par ligne de production ont contribué à cette amélioration :

- la concentration de l'activité sur un nombre restreint de SKU sur la ligne verre consigné ;
- la standardisation des emballages sur la ligne verre perdu ;
- la montée en puissance du format boîte 50 cl, offrant le rendement le plus élevé.

Ces orientations ont permis de renforcer à la fois la productivité industrielle et la pertinence économique du mix de production.

Ratios énergétiques et environnementaux

Ratio électricité

Le ratio de consommation d'électricité a été maintenu à son niveau historique de 11,5, malgré une évolution significative de l'activité industrielle.

En effet, le nombre de brassins produits a augmenté de 17 %, entraînant une hausse de la consommation sur la partie fabrication. Cette évolution intègre également l'impact de la mise en service de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEP) et de la siroperie, dont l'effet n'avait été observé l'année précédente que sur le second semestre.

Des actions d'optimisation ont toutefois été déployées sur d'autres périmètres, notamment à travers :

- la révision des consignes d'exploitation ;
- la remise en état de plusieurs équipements.

Ces initiatives ont permis de maîtriser la consommation globale d'électricité.

Ratio photovoltaïque

La part de l'énergie photovoltaïque a légèrement diminué en 2025, principalement en raison de l'augmentation globale de la production industrielle.

Cette évolution s'explique également par :

- la baisse naturelle de performance des installations, estimée à environ 1 % par an ;
- des conditions climatiques défavorables observées depuis le mois de septembre, caractérisées par un faible ensoleillement et des précipitations importantes, ayant affecté la production photovoltaïque.

Ratio eau

Le ratio de consommation d'eau s'est amélioré, passant de 4,3 en 2024 à 4,2 en 2025, et ce malgré une augmentation des volumes produits.

Cette amélioration est notamment liée à l'évolution du mix de production, marqué par une hausse des volumes de boissons gazeuses et par le lancement des Alcomix.

Les performances enregistrées résultent également des actions d'optimisation mises en œuvre, notamment :

- la récupération et la réutilisation des eaux de rinçage des CIP ;
- l'optimisation du planning de fabrication et de conditionnement, permettant une meilleure maîtrise des cycles de nettoyage ;
- l'installation d'une osmose N2, ayant permis de réduire le taux de rejet de l'osmose inverse ;
- l'amélioration du taux de retour des condensats, passé de 76 % à 78 %.

Ratio vapeur

La mise en service de la nouvelle chaudière a permis une amélioration significative de la performance énergétique des installations.

Le rendement atteint désormais 95 %, en remplacement de l'ancienne chaudière BOSCH équipée d'un économiseur. Cette évolution s'est traduite par une réduction de la consommation de fioul de 5 %.

Traitement des eaux usées – STEP

L'année 2025 a été marquée par une exploitation optimale de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEP) de la SBM, conduite dans un objectif de préservation de l'environnement.

Grâce à une gestion rigoureuse et à une excellente maîtrise des procédés, l'ensemble des eaux usées produites par le site est désormais entièrement traité. Les performances atteintes permettent d'assurer une conformité totale à la réglementation marocaine en vigueur, les paramètres de rejet restant largement inférieurs aux valeurs limites réglementaires.

La STEP a également été exploitée avec une maîtrise optimale des consommations énergétiques et des produits chimiques, contribuant à l'optimisation des coûts d'exploitation tout en maintenant un haut niveau de performance environnementale.

Freintes process

La réduction significative des freintes de process a été obtenue grâce à une démarche structurée reposant sur des analyses approfondies des processus industriels et la mise en œuvre d'actions correctives ciblées.

Plusieurs leviers d'optimisation ont été activés :

- Matières premières

Un suivi rigoureux des rendements malt et amidon, ainsi que des pertes de malt lors des phases de réception et de transfert, a été mis en place. La mise à niveau et l'étalonnage de la balance de transfert du malt entre les silos et l'atelier de brassage ont également permis d'améliorer la fiabilité des mesures.

- Brassage

L'intervention d'un spécialiste technique, en collaboration avec les équipes locales, a permis d'optimiser le rendement de la cuve filtre. Cette action a été complétée par la mise en place de séries de brassage plus longues et par l'optimisation de la fréquence des opérations de nettoyage en place (CIP), générant des gains en rendement et en disponibilité des équipements.

- Cave

La maîtrise des purges de levure ainsi que l'optimisation des cycles de filtration ont permis de réduire les pertes de matières et d'améliorer l'efficacité globale du processus.

Perspectives et orientation stratégique industrielle

La Direction Industrielle consolide durablement sa position en s'appuyant sur une stratégie industrielle anticipative, fondée sur une veille sectorielle permanente et une capacité d'adaptation rapide aux évolutions de l'environnement concurrentiel.

Cette approche permet d'anticiper les attentes du marché, d'orienter les choix industriels et d'intégrer de manière proactive des solutions innovantes, garantes de la compétitivité à long terme.

Les orientations stratégiques de la Direction Industrielle se traduisent notamment par :

- Le renforcement du socle industriel, à travers des investissements ciblés dans la modernisation des équipements, visant l'amélioration de la performance opérationnelle, la fiabilité des installations et la constance de la qualité des produits ;
- Le développement de l'excellence opérationnelle, via le déploiement de démarches d'optimisation des processus et d'amélioration continue, contribuant à l'augmentation de la productivité et à la maîtrise des charges ;
- L'intégration des enjeux de durabilité, par l'adoption de pratiques industrielles responsables, alignées avec les exigences réglementaires et les attentes croissantes des parties prenantes ;
- Le développement du capital humain, fondé sur la montée en compétences, la préparation de la relève managériale et le renforcement de la polyvalence des équipes, afin de sécuriser la pérennité des savoir-faire et la performance globale de l'organisation.

2. Activité vinicole

Chiffres clés

ACTIVITE	2024	2025
Production Raisin QTX CMAR	12 107	10 885
RAISINS ACHETTES SVCM	6 953	12 465
Production Vin HL	12 133	15 400
Coefficient de vinification MEKNES	1,57	1,52

BOULAOUANE

Production Raisins QTX CMAR	2 007	0
RAISINS ACHETTES SVCM	8 813	11 955
Production Vin HL	7 960	8 659
Coefficient de vinification BOULAOUANE	1,36	1,38

GLOBAL

RAISINS	29 880	35 305
Production Vin HL	20 093	24 060
Coefficient de vinification GLOBAL	1,49	1,47

ACHAT VINS

Achat vins Import	22 979	7 179
Achat vins Locaux	17 110	6 307

En 2025, la dégradation des conditions climatiques au Maroc a fortement affecté l'activité viticole. Des vagues de chaleur extrêmes, avec des températures dépassant régulièrement 40 °C, ont entraîné des phénomènes d'échaudage et accéléré la maturation des raisins, perturbant l'équilibre entre sucre, acidité

et arômes. Cette situation a conduit à l'élaboration de vins généralement plus alcoolisés et moins équilibrés.

Parallèlement, la septième année consécutive de sécheresse s'est traduite par un déficit pluviométrique structurel par rapport à la moyenne décennale, réduisant significativement la disponibilité en eau pour l'irrigation. Cette contrainte hydrique a freiné la croissance de la vigne et a affecté à la fois les rendements et la qualité des récoltes.

Enfin, le décalage des cycles saisonniers a accru les risques de gelées printanières, susceptibles d'endommager les jeunes bourgeons et d'accentuer la baisse des volumes récoltés.

L'ensemble de ces conditions climatiques défavorables a ainsi entraîné une diminution notable de la production viticole au titre de l'exercice 2025.

3. Activité oléicole

Chiffres clés

ACTIVITE	REEL-2024	REEL-2025
Production Olives (QTX)	35 033	23 049
Production Huile (Tonne)	656	263
Production Huile (HL)	7 126	2 858
Rendement	19%	11%
Superficie Exploitée (HA)	718	718
Production HO (HL)/(HA)	10	4

Face aux contraintes structurelles liées au changement climatique et dans l'objectif de préserver la rentabilité future de l'exploitation, un plan d'actions pluriannuel, en cours de déploiement, a été défini autour de plusieurs axes stratégiques.

Restructuration du vignoble

Un programme d'arrachage des parcelles anciennes, devenues économiquement peu performantes, est engagé. Ces parcelles seront progressivement remplacées par des cépages plus productifs et compatibles avec la mécanisation, afin d'améliorer la productivité à l'hectare et de réduire les coûts opérationnels.

Spécialisation des domaines agricoles

La stratégie prévoit une spécialisation progressive des exploitations par filière, en distinguant les activités vigne et olivier. Cette orientation vise à optimiser les itinéraires techniques, à renforcer l'expertise spécifique à chaque culture et à mieux maîtriser les coûts de production.

Sécurisation de l'approvisionnement en eau

Le raccordement au réseau d'irrigation public alimenté par le barrage de M'dez constitue un levier stratégique pour réduire la vulnérabilité de l'exploitation face aux aléas climatiques et garantir la continuité de l'activité. Ce projet, conduit en partenariat avec l'État, est programmé pour une mise en œuvre d'ici fin 2026.

Déploiement de pratiques agroécologiques innovantes

Plusieurs leviers techniques sont actuellement à l'étude ou en phase de test, notamment :

- L'introduction de variétés plus résilientes au stress hydrique et à fort rendement ;
- L'utilisation de paillage afin d'améliorer la rétention d'eau des sols ;
- L'installation de filets d'ombrage pour atténuer l'impact des pics de chaleur ;
- Le lancement du projet Mycophyto, visant à dynamiser l'activité biologique des sols afin d'optimiser l'efficacité de l'irrigation et de renforcer la productivité.

Optimisation de la gestion des ressources humaines

Une réorganisation des effectifs est engagée afin d'adapter les compétences et les ressources humaines aux nouveaux besoins techniques et organisationnels. Cette démarche vise une réduction structurelle de la masse salariale, tout en maintenant un niveau élevé de performance opérationnelle.

B. TRAVAUX DU COMITE ETHIQUE

1. Actions du Comité Ethique au cours de l'exercice 2025

Le Comité Ethique s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2025. Ces réunions avaient pour objectifs :

- Assurer la continuité du déploiement du programme de conformité ;
- Assurer le suivi des plans d'actions liés aux risques de conformité identifiés lors de l'exercice de cartographie des risques ;
- Suivi du plan de communication du dispositif de conformité du Groupe et du Code de Conduite ;
- Suivi et actualisation du plan de formation des salariés en fonction de leur exposition ;
- Faire un point sur les signalements reçus et traités et s'aligner sur les actions à entreprendre ;
- Compléter et valider le reporting conformité soumis au Comité Ethique Pôle Groupe tous les semestres ;
- Planifier les événements conformité afin de faire adhérer d'avantage les salariés à la culture et au programme conformité du Groupe Castel.

2. Objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2026

- Continuer à faire connaître et adhérer les collaborateurs au programme conformité du Groupe ;
- Évaluer l'efficacité du programme de conformité et le faire évoluer en fonction du besoin ;
- Continuer à promouvoir une culture organisationnelle qui encourage la conduite éthique et l'engagement envers la conformité ;
- Continuer à sensibiliser les collaborateurs au nouveau code de conduite lancé par le Groupe Castel en 2025, notamment aux nouvelles thématiques abordées par ce code ;
- Améliorer une culture de prise de parole et encourager les collaborateurs à se rapprocher des référents éthiques et/ou utiliser la plateforme de signalement pour chaque comportement ou incident susceptible de constituer une violation au code de conduite.

C. TRAVAUX EN MATIERE DE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

En 2025, SBM a poursuivi le déploiement de sa démarche de responsabilité sociétale en consolidant les actions engagées en matière d'éthique, de responsabilité sociale et de protection de l'environnement. La Société veille à intégrer ces enjeux dans la conduite de ses activités et dans ses pratiques de gestion, dans une logique d'amélioration continue et de contribution durable à son écosystème.

STRATEGIE RSE 2025-2030

L'exercice 2025 a marqué le lancement de la stratégie RSE 2025-2030 de SBM, intitulée « **Brassons un futur durable** ». Cette feuille de route structure les engagements de la Société autour de quatre piliers majeurs :

- Climat & Énergie : réduction de l'empreinte carbone en augmentant la part des énergies renouvelables, en valorisant les gaz issus de la STEP et en optimisant notre logistique ;
- Ressources & Économie circulaire : optimisation de la consommation d'eau, réduction des déchets et amélioration du recyclage des emballages ;
- Communauté & Innovation sociale : renforcement de l'inclusion et amélioration des conditions de travail pour les collaborateurs ;
- Consommer Responsable : sensibilisation aux comportements responsables et introduction de produits adaptés aux nouvelles attentes des consommateurs.

À travers cette stratégie, SBM réaffirme sa volonté de concilier performance économique et responsabilité sociétale, en déployant des actions concrètes visant à réduire son empreinte environnementale, à renforcer son impact positif sur les communautés et à mobiliser l'ensemble de ses parties prenantes autour d'une démarche de développement durable.

GESTION DES EAUX USEES

En 2025, SBM a optimisé l'exploitation de sa Station de Traitement des Eaux Usées (STEP), garantissant un traitement complet des eaux produites avec des rejets largement inférieurs aux limites réglementaires. Cette démarche contribue à la préservation des ressources en eau et illustre l'intégration de pratiques environnementales responsables dans les activités quotidiennes de la Société.

RENOVATION DES ECOLES A AL HAOUZ

Dans le cadre de son engagement sociétal, SBM a finalisé en 2025 le projet de rénovation de quatre écoles dans la région d'Al Haouz, lancé à la suite du séisme ayant touché cette région. Réalisée en partenariat avec SOS Villages Maroc, cette initiative a permis d'améliorer les infrastructures scolaires et d'offrir aux élèves un environnement d'apprentissage plus sûr et mieux adapté.

Une cérémonie d'inauguration de l'école primaire d'Ameslane, organisée en partenariat avec SOS Villages Maroc, était initialement prévue début janvier 2026. En raison de conditions climatiques défavorables, cet événement a été reporté à une date ultérieure.

INITIATIVES EN FAVEUR DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

SBM a poursuivi en 2025 son engagement en faveur de l'insertion socio-professionnelle des jeunes à travers son partenariat avec l'École de la Deuxième Chance. Dans ce cadre, un nouveau programme de formation a été lancé en octobre 2025 au Complexe Oum Kelthoum au profit des riverains du site de Tit Mellil.

Ce programme, dédié aux métiers de la fibre optique, bénéficie à 40 participants, en nette progression par rapport à l'année précédente. Il prévoit trois cycles successifs de formation et s'appuie sur une contribution financière et matérielle de SBM destinée à soutenir le déploiement des activités pédagogiques.

OBJECTIFS POUR L'EXERCICE 2026

En 2026, SBM poursuit la mise en œuvre de sa stratégie RSE 2025-2030 en consolidant les initiatives lancées l'année précédente. Les actions réalisées en 2025, illustrent l'engagement continu de la Société à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses activités. SBM continuera à mobiliser ses parties prenantes et à renforcer l'impact positif de ses initiatives en faveur des communautés locales et de ses collaborateurs, en s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue.

X. AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions légales et statutaires, il appartient à l'Assemblée de statuer sur la composition du Conseil d'Administration.

Le mandat d'administrateur indépendant de Madame Dayae OUDGHIRI KAOUACH venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Le mandat d'administrateur indépendant de Madame Nawal EL AIDAOUI venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Nous vous demandons également de prendre acte de la décision de Monsieur Guy DE CLERCQ de démissionner de son mandat d'administrateur de la Société, à compter de la présente Assemblée et le remercions pour son implication au sein du Conseil.

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de co-Commissaire aux Comptes du cabinet « Grant Thornton (Fidaroc) », venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Nous vous proposons également de nommer le cabinet « AB Partners », en qualité de co-Commissaire aux comptes, en remplacement du cabinet « Forvis Mazars » dont le mandat est venu à expiration à la présente assemblée, et ce pour une période de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.



Conformément aux dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés anonymes vos Commissaires aux Comptes vont vous présenter leur rapport spécial au titre de l'exercice 2025. Vous aurez à approuver les termes et conclusions de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées, en ce compris celles conclues au cours de l'exercice 2025, à savoir :

- le contrat de coopération commerciale et logistique conclu entre la Société et CDC et dûment autorisé par le Conseil d'Administration du 25 mars 2025 ;

- l'avenant n°2 à la convention d'assistance conclu entre la Société et CDC et dûment autorisé par le Conseil d'Administration du 25 mars 2025 ;
- l'avenant à la convention d'assistance conclu entre la Société et la société Marocaine d'Investissements et de Services (MDI) et dûment autorisé par le Conseil d'Administration du 25 mars 2025 ;
- l'avenant au contrat de licence de la marque BOOSTER conclu entre la Société et la société Beverage Trade Mark (BTM) et dûment autorisé par le Conseil d'Administration du 25 juin 2025.



Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 30 avril 2021 avait décidé d'allouer un montant global brut annuel de 5.200.000 DH à titre de jetons de présence et ce jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.



Nous vous proposons que le montant des jetons de présence soit désormais fixé à chaque Assemblée Générale Annuelle de la Société. Il vous est dès lors proposé d'allouer au Conseil d'Administration un montant global brut annuel de 5 200 000,00 DH à titre de jetons de présence, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette somme sera, conformément aux dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, répartie par le Conseil d'Administration entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Nous vous demandons également de donner à vos administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.



Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société dans les délais légaux.

Le Conseil d'Administration remercie tout le personnel de la Société pour son travail, sa motivation et son dévouement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION